



**CONVENTION SUR
LA DIVERSITÉ
BIOLOGIQUE**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/SBSTTA/9/4
19 septembre 2003

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR DES
AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET
TECHNOLOGIQUES

Neuvième réunion

Montréal, 10-14 novembre 2003

Point 3.3 de l'ordre du jour provisoire*

**RAPPORT DU PRÉSIDENT DE L'ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR DES
AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES SUR LES ACTIVITÉS
INTERSESSIONS DU BUREAU**

Note du Secrétaire exécutif

Le Secrétaire exécutif communique sous ce pli, pour examen par l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques à sa neuvième réunion, le rapport du Président de l'Organe subsidiaire sur les activités intersessions du Bureau.

RECOMMANDATION PROPOSÉE

L'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques est invité à prendre note du rapport du Président de l'Organe subsidiaire sur les activités intersessions de son Bureau.

* UNEP/CBD/SBSTTA/9/1.

/...

Annexe

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE L'ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES SUR LES ACTIVITÉS INTERSESSIONS DU BUREAU

1. Le présent rapport concerne la période du 15 mars 2003, jour qui a suivi la clôture de la huitième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA), à la fin de septembre 2003.
2. Le Bureau du SBSTTA s'est réuni à Montréal le 20 mars 2003. Les nouveaux membres ont été présentés et informés du rôle du SBSTTA et de son *modus operandi*. Il a également été convenu que, durant la période intersessions, les membres du Bureau communiqueraient surtout par l'intermédiaire d'un site Web à l'accès limité, notamment pour commenter les documents. Considérant le rôle important que jouent les membres du Bureau du SBSTTA dans leurs régions respectives et en assurant la promotion de la Convention dans d'autres enceintes, le représentant du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a confirmé l'appui financier promis à la Conférence des Parties à sa sixième réunion (soit au total 40 000 dollars pour la période 2003-2004). Le Président sortant a rendu compte de sa réunion avec les correspondants du SBSTTA, organisée en marge de la huitième réunion de l'Organe subsidiaire.
3. Durant la période intersessions, le Secrétaire exécutif a consulté le Bureau en vue de préparer les documents destinés à la neuvième réunion du SBSTTA. En outre, les membres du Bureau ont représenté le SBSTTA aux réunions suivantes, organisées par le Secrétaire exécutif de la Convention :
 - a) Le quatrième Atelier sur l'utilisation durable de la diversité biologique, Addis-Abeba, du 6 au 8 mai 2003.
 - b) La réunion du Groupe spécial d'experts techniques sur les changements climatiques et la diversité biologique, Helsinki, 13 au 16 mai 2003.
 - c) La réunion consacrée à «2010 – le défi mondial pour la diversité biologique», Londres, 21 au 23 mai 2003.
 - d) La réunion du Groupe spécial d'experts techniques sur les aires protégées, Tjarno, Suède, 10 au 14 juin 2003.
 - e) La réunion du Groupe spécial d'experts techniques sur les aires protégées et la diversité biologique des montagnes, Rome, 1er au 4 juillet 2003.
 - f) La réunion du groupe de liaison sur les résultats du Congrès mondial sur les parcs, Durban, Afrique du Sud, le 18 septembre 2003.
4. Les rapports des réunions mentionnées ci-dessus figurent dans la documentation du SBSTTA.
5. Des membres du Bureau ont également participé aux réunions suivantes :
 - a) L'atelier régional pour l'Afrique de l'Ouest et centrale sur la «Restauration/remise en état des paysages forestiers dégradés», organisé par le WWF, du 17 au 21 mars 2003, à Dodowa, Ghana. Le Président du SBSTTA y a représenté la Convention. Il a exposé les articles pertinents de la Convention et décrit le programme de travail sur la diversité biologique des forêts ainsi que l'approche par écosystème dans le contexte de la restauration des paysages.

b) La onzième réunion du Groupe d'évaluation scientifique et technique (GEST) de la Convention de Ramsar, qui a eu lieu du 8 au 11 avril 2003 à Gland, en Suisse. Le GEST a discuté, entre autres, de son plan de travail triennal qui sera mis en œuvre par six groupes d'experts nouvellement établis et de certains aspects de la mise en œuvre du programme de travail conjoint entre Ramsar et la Convention sur la diversité biologique.

c) La réunion du groupe de liaison conjoint entre les secrétariats de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de la Convention sur la lutte contre la désertification et de la Convention sur la diversité biologique, qui a eu lieu le 19 mai 2003 à Bonn, Allemagne. Le but principal de la réunion était de déterminer les zones de synergie entre les trois conventions pouvant être encouragées au niveau des secrétariats et des organes subsidiaires ainsi qu'aux niveaux régional et national.

d) La Table ronde stratégique sur le rôle des aires protégées et des réseaux écologiques dans les politiques sur la diversité biologique, qui s'est tenue à La Haye, les 5 et 6 juin 2003. Le but premier de la réunion était d'examiner comment les réseaux prônés par le Sommet mondial pour le développement durable peuvent contribuer aux objectifs de la Convention et ce qu'il faut faire pour obtenir un appui élargi pour ce concept. Le Président du SBSTTA a été invité à présenter un exposé sur «La protection et l'élaboration de réseaux en Afrique».

e) La Conférence sur le transfert de technologie et le renforcement des capacités, organisée par la Norvège et les Nations Unies à Trondheim, Norvège, du 23 au 27 juin 2003. La quatrième Conférence de Trondheim sur la diversité biologique a donné l'occasion d'éclaircir et de mieux comprendre les cadres analytiques, de partager l'expérience et des exemples de bonnes pratiques et de bonnes mesures afin de rendre opérationnels le transfert de technologie et la coopération ainsi que le renforcement des capacités associé.

f) La réunion de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Espoo, Finlande, du 1er au 4 juillet 2003. Il a été question des domaines se prêtant à l'instauration d'une synergie, au niveau national, dans le cadre de l'application des trois conventions de Rio.

g) Le Ve Congrès mondial sur les parcs, réuni à Durban, Afrique du Sud, du 8 au 17 septembre 2003. Le Président du SBSTTA a été invité à prendre part à un groupe de travail chargé de colliger les recommandations du Congrès et de les présenter à la séance plénière finale.

6. Le Bureau a prévu une téléconférence en octobre 2003 pour discuter de l'organisation de la neuvième réunion du SBSTTA.
